



LE MOT DU PRÉSIDENT

Notre bibliothèque - plus de 20 000 références - est à la disposition de tous les adhérents et des chercheurs, qu'ils soient amateurs ou professionnels. Grâce à une équipe exceptionnelle de compétence et de ténacité, la liste des ouvrages de notre association est identifiée dans le Catalogue des Sociétés Savantes de Savoie (CASSS) grâce à ce lien : <https://catalogue.societes-savantes-savoie.org/>

Dès que vous avez une recherche qui vous intéresse, vous devez regarder si La Salévienne possède l'ouvrage et noter la référence qui se trouve en bas de l'écran. Ainsi, vous pouvez venir le consulter un mardi après-midi, lors des permanences de nos bibliothécaires bénévoles, ou vous adresser à notre bibliothécaire Danielle Roset, qui pourra vous aider à le trouver, ou encore prendre un rendez-vous avec elle (dan.roset@gmail.com).

Depuis notre déménagement, les lecteurs ont commencé à arriver, et à être fidèles. Nous espérons qu'avec l'arrivée des beaux jours, ils seront encore plus nombreux. Cet hiver, il

faisait froid dans notre bâtiment avec une consommation électrique élevée. Nous profiterons de l'été pour envisager des solutions d'amélioration pour votre confort.

Nos adhérents peuvent consulter et emprunter. Les non-adhérents sont aussi les bienvenus en consultation. On vous attend.

Votre président, Claude Mégevand



Une construction rare et originale à côté de la maison Guillot et de la bibliothèque de La Salévienne : le rucher Bocquet

Nos prochains rendez-vous

- Convocation de l'assemblée générale, exercice 2025, le **24 avril 2026 à 19 h** (salle des fêtes de Cernex). L'assemblée sera suivie d'une présentation du nouveau site internet par Nathalie Debize.
- Conférence de Patrice Delpin, le **29 mai 2026 à 20 h**. Il évoquera : L'Escalade de Genève (1602) selon une « Relatione venuta di Savoia ». Le lieu sera précisé par une invitation envoyée par mail.
- Conférence de Laurent Rigaud, président des Savoyards du Monde, le **2**

mai 2026 de 14 h à 16 h à la Maison des associations, 34, rue Pierre Brossolette - Levallois-Perret. Cette manifestation, organisée par La Salévienne, section de Paris, en partenariat avec l'Union Bessanaise, portera sur le thème de l'émigration savoyarde en France et dans le monde à travers les siècles (possibilité de déjeuner avant la conférence sur réservation. Voir le site de La Salévienne).

La Salévienne à l'honneur

- La revue nationale *Terre et Sciences* n° 5 de mars 2026 présente une notice sur la carte géologique du Salève co-éditée par La Salévienne.
- La Conférence Intercantonale Instruction publique et culture Suisse Romande et Tessin vient de demander à nouveau l'autorisation de La Salévienne pour utiliser l'article de Dominique Ernst, « Et Gargantua créa le Salève ! », (*Histoires et légendes du pays du*

Salève, pp. 12-15). Le tirage est estimé à 23 000 exemplaires pour les 15 ans à venir. La CIIP est le producteur des moyens d'enseignement pour la Suisse romande et met à disposition gratuitement le matériel auprès des élèves et des enseignants. Nous nous sommes empressés de répondre positivement.

Nos conférences

« La cour martiale d'Annemasse, en 1944 », une conférence de Frédéric Pellet le 28 février 2026 à Vers

« La cour martiale d'Annemasse, 7 septembre 1944 », tel était le titre de la conférence de Frédéric Pellet proposée par la Société d'histoire régionale La Salévienne, le samedi 28 février à 14h30 à la salle communale de Vers. Devant un auditoire d'une centaine de personnes, le conférencier a d'abord évoqué le déroulement du procès. Annemasse,

jeudi 7 septembre 1944, trois semaines après la libération de la ville, 32 accusés sont jugés par la cour martiale mise en place par le Comité départemental de Libération (CDL). Installé à la mairie, le tribunal composé principalement d'officier des FTP (Francs-tireurs et partisans, d'obédience communiste) juge les accusés durant tout l'après-midi. Réquisitoires, plaidoiries, 14 renvois devant des juridictions compétentes, 18 condamnations à mort, principalement pour des miliciens bien connus de la région d'Annemasse, sédentaires et non armés. Alors que le

crépuscule de ce jour pluvieux approche, un Autrichien meurtrier d'un FTP, deux délateurs et quinze miliciens sont fusillés contre le mur du cimetière. C'est cette même cour martiale qui a officié au Grand-Bornand deux semaines plus tôt, où 98 francs-gardes ont été jugés, dont 76 reconnus coupables du « crime de trahison », condamnés à mort et fusillés.

Immédiatement après la Libération du département, le 19 août 1944, les autorités procédèrent à l'arrestation de personnes suspectées de collaboration avec l'ennemi. Dans l'attente de la restauration des cours de justice – qui débiteront à la mi-novembre –, certains suspects, notamment ceux accusés d'avoir porté des armes, furent rapidement jugés en cours martiales. Cet épisode rappelle que la période de la Libération, malgré l'espoir et la joie qu'elle suscita, fut également marquée par de profondes tragédies humaines. Dans ses propos, Frédéric Pellet est revenu sur ce procès d'exception, son contexte, ses acteurs, en s'interrogeant sur la justice rendue dans l'urgence de l'après-guerre. Le public, visiblement intéressé par ce sujet délicat et complexe, a posé de nombreuses questions.

Le conférencier, Frédéric Pellet, est professeur des universités honoraire, docteur ès-sciences, il s'intéresse aux conséquences de l'histoire sur les mutations sociales de la Savoie. Il a dédié son ouvrage, *Les fusillés du Genevois, 1944 : contexte-causes-conséquences*, à l'issue de la conférence.



L'ouvrage de F. Pellet, paru en 2025 (BoD, 242 pages)

Dominique Ernst

Les Saléviens à l'honneur

Les Histoires Extraordinaires du Genevois – tome 10

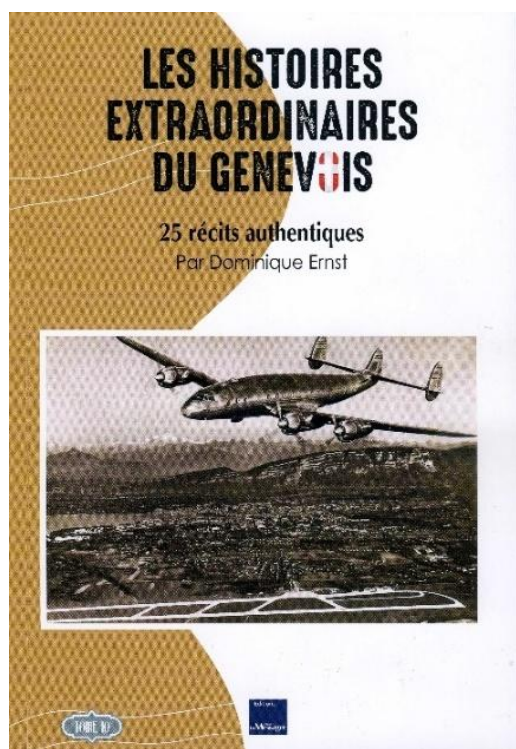
Les éditions du *Message* viennent de publier le tome 10 des *Histoires Extraordinaires du Genevois* (HEG), une revue conçue et réalisée par Dominique Ernst. Ce dixième opus conclut cette série consacrée au passé de notre région. Entre le premier numéro, paru en juillet 2021, et ce numéro 10, ce sont 250 récits qui ont été proposés avec succès aux lecteurs dans cette collection singulière. Au fil de ces mille pages richement illustrées, ils ont pu découvrir la riche histoire de notre territoire, avec

des faits historiques, bien sûr, mais aussi des légendes, des aventures humaines ou industrielles, des portraits de célébrités, des faits divers...

Au fil des 100 pages et des 25 récits de ce tome 10, les amateurs d'histoire locale vont découvrir des récits étonnants : les grottes préhistoriques du Vuache, les Voirons religieux, le grand hôtel Bellevue sur le Salève, l'aéroport de Genève-Cointrin, l'affaire de la porcherie de Saint-Julien, la dynastie des Chautemps, les trésors enfouis du Genevois ou l'Ordre du Temple Solaire, entre Annemasse et Collonges. Un numéro qui met aussi en avant les fruitières, les carrières de sable du Salève et quelques portraits de

personnalités liées à notre territoire : Claude-Louis Berthollet, Eugène Sue, Félix Tricouni, les Chautemps, Louis Favre...

Si cette série consacrée au passé du Genevois se termine, une nouvelle aventure éditoriale commence, avec *Les Histoires Extraordinaires de la Haute-Savoie*, dont le premier numéro paraîtra en juin 2026 ! On ne change pas une formule qui gagne, donc cette nouvelle collection racontera le passé de la Haute-Savoie (et de la Savoie d'avant 1860) avec l'ambition de vous faire découvrir à travers des récits agréables à lire et bien illustrés les nombreuses facettes de son histoire.

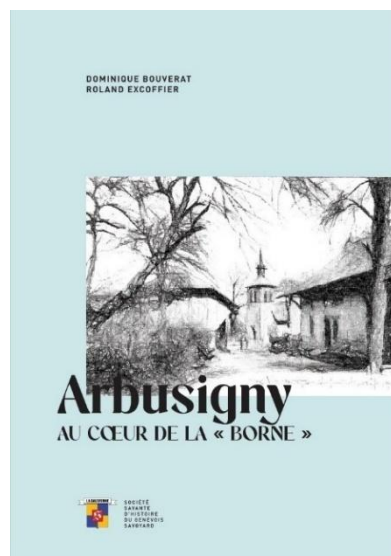


Chaque numéro sera décliné en 100 pages, avec 25 récits richement illustrés sur des thèmes variés. À titre d'exemple, voici quelques sujets traités dans ce tome 1 : le premier Haut-Savoyard (Néandertal), Saint-Bernard de Menthon, les tailleurs de pierres du Giffre, les crétins des Alpes, la conquête du mont Blanc, les possédés de Morzine ou le tremblement de terre d'Annecy, en 1996...

Dominique Ernst

Arbusigny. Au cœur de la « Borne »

La Salévienne a publié une monographie communale d'Arbusigny, signée par le regretté Roland Excoffier (1945-1922) et Dominique Bouverat (en vente à La Salévienne au prix de 29 € - possibilité de commande sur le site web).



Le 11 avril, Dominique Bouverat présentait son dernier ouvrage sur cette commune du Plateau des Bornes devant une assistance nombreuse. Le regretté Roland Excoffier avait engagé cette étude il y a une décennie en s'appuyant notamment sur les témoignages d'anciens dont Max Desbiolles, à l'origine d'un petit musée rural chez le Cordier. Ce dernier était d'ailleurs présent à cette conférence, tout comme Geneviève Excoffier, qui fut institutrice durant de nombreuses années à l'école du chef-lieu. Roland fut le créateur du Foyer Rural en 1966 et l'instigateur du foyer de ski de fond d'Arbusigny en 1972. Après son décès en 2022, un parcours portant son nom a été réalisé autour des vestiges du moulin de Chez Coquet qu'il avait réussi à sortir de l'oubli par ses recherches et ses talents d'aquarelliste. Avec l'appui de la municipalité et ses deux maires successifs Régine Rémillon et Ludovic

Trottet, La Salévienne, grâce au travail minutieux de Dominique Bouverat, pouvait lancer l'édition de cette monographie venant après celles du Pays de Cruseilles, d'Andilly, Saint Blaise, Vovray et Menthonnex-en-Bornes. Le résultat est à la hauteur des efforts des deux auteurs, appuyés par Danielle Decrouez pour la partie sur la géologie : un ouvrage de 250 pages richement illustré de documents et photographies (réalisées notamment par Nathalie Debize).

Cette commune d'Arbusigny au centre du Plateau des Bornes peut se caractériser en quelques chiffres : 1200 hectares et habitants, 20 hameaux ou écarts étagés entre 720 et 960 mètres d'altitude. Le paysage est vallonné entre nants, prairies et bois sur un sous-sol molassique avec de beaux panoramas sur les Alpes proches. L'eau n'y manque pas avec beaucoup de *mouilles*, à l'origine du patronyme Démolis. L'occupation humaine la plus ancienne date du retrait des glaciers venus du Mont Blanc qui ont semé de nombreux blocs erratiques sur la région. Les vestiges néolithiques y sont rares, mais la présence de populations de l'âge du Bronze, allobroge puis romaine y est certaine avec Albuscius, propriétaire d'un domaine agricole d'où viendrait le nom d'Arbusigny. Le Premier Moyen Âge voit la fondation de la paroisse et d'une église dédiée à saint Jean-Baptiste. Progressivement, le régime féodal se met en place avec un enchevêtrement de seigneuries appartenant aux Montfort, Compey, Chavannes, Villette... où les châteaux comme celui du Souget symbolisent la soumission des paysans qui doivent payer force redevances et taxes en contrepartie d'une protection bien aléatoire. Le clergé n'est pas en reste pour exiger la dîme sur les récoltes et le cimetière autour de l'église est le lieu de rassemblement de la communauté paysanne. Jusqu'à la Révolution et l'annexion de la Savoie à la France en

1792, la vie des habitants est faite de labeur et de dépendance des mauvaises récoltes et des épidémies. Sur le cadastre sarde de 1730, on peut voir la prédominance des cultures de céréales panifiables sur des terres peu fertiles soumises à des jachères cycliques en raison de techniques rudimentaires et du manque de bétail.

La Révolution, d'abord bien acceptée à Arbusigny par son discours égalitaire, ne tarde pas à susciter des tensions à cause de la conscription et surtout des mesures de déchristianisation comme la poursuite des prêtres réfractaires ou la saisie des cloches pour les fondre en canons. Le XIX^e siècle voit avec les progrès agricoles un maximum démographique et surtout le rattachement définitif à la France du Second Empire en 1860. Celui-ci est plébiscité par tous les électeurs (194) d'Arbusigny. Il faut dire qu'il n'y avait pas de bulletins « non » et que les bulletins positifs s'intitulaient « oui et zone ». Napoléon III, face à une pétition dans le nord de la Savoie qui réclamait le rattachement à la Suisse, avait proposé ce subterfuge qui garantissait un commerce sans taxe dans la zone franche proche de Genève. Cela donna naissance à une intense contrebande avec les villages hors-zone comme Thorens ou Allonzier. La Troisième République s'installe à Arbusigny avec ses bâtiments emblématiques comme la mairie-école, mais aussi les fruitières qui font entrer les paysans dans une économie de marché, ayant dorénavant des revenus réguliers grâce à la vente du lait transformé en fromage. Ainsi, en 1911, deux sociétés-fruitières sont créées au Souget et au chef-lieu (outre quelques fromageries secondaires). Les prairies et les vaches supplantent les cultures et c'est encore le cas plus d'un siècle plus tard, même si le nombre de fermes a chuté en même temps que leur surface a augmenté considérablement. La fin du XIX^e siècle voit aussi un début

d'émigration vers les villes et les contrées lointaines comme l'Amérique du sud. Les progrès de l'agriculture et de la médecine ont provoqué une surcharge démographique et l'arrivée du train tout comme la Révolution industrielle encouragent à quitter la campagne. La Grande Guerre accentue ce mouvement mais surtout, provoque la perte de quarante-trois Poilus d'Arbusigny et un traumatisme durable dans la population. Les années 30 sont celles de deux artisans de la mémoire et de la culture populaire à Arbusigny : il s'agit de Jeanne et Jean Simond qui sont régents (instituteurs) à l'école du chef-lieu et adeptes de la pédagogie Freinet qui consiste à privilégier l'expérimentation chez les élèves. Ainsi ceux-ci impriment régulièrement la revue *Les Contes savoyards*, racontant leur quotidien et celui de toute la communauté. Roland Excoffier et Dominique Bouverat ont pu avoir accès à une mine d'informations sur le passé proche du village.

La Seconde Guerre Mondiale est à nouveau un traumatisme pour la commune, avec dix victimes inscrites sur le monument aux morts. Si au début, l'image tutélaire du Maréchal Pétain rassure les habitants, la politique de collaboration en faveur de l'Allemagne nazie est progressivement rejetée. L'instauration du STO (service du travail obligatoire) pousse nombre de jeunes à se cacher et un groupe de FTP (francs-tireurs partisans) est créé en janvier 1944. Celui-ci participe à l'épisode du Plateau des Glières et le 18 août 1944, les cloches de l'église annoncent dans la joie le départ des Allemands.

Les Trente Glorieuses (1945-1975) à Arbusigny portent bien mal leur nom puisque la population continue de diminuer atteignant le creux de 350 habitants ! La déprise agricole et l'exode rural voient les broussailles gagner du terrain et nombre de maisons menacer ruine. Les trois

écoles de la commune ont chacune 7 élèves ! Le salut vient de ... Genève et de sa banlieue savoyarde. En effet, la prospérité de la métropole internationale crée des emplois nombreux et bien rémunérés grâce à un change avantageux. Plus le cours du franc suisse augmente, plus l'attrait et la distance domicile-travail croissent. Le prix des terrains et des maisons étant avantageux, les frontaliers n'hésitent plus à faire 20 à 30 km matin et soir. Ils sont aujourd'hui 350 à Arbusigny, induisant ainsi des recettes importantes pour la commune sous forme de rétrocession fiscale par le canton de Genève. Cependant, la collectivité doit supporter des dépenses nouvelles (école, voirie, services) liées à cet afflux de population nouvelle. Cela génère également un déséquilibre entre des habitants payés en francs suisses et d'autres (moins payés) en euros.

En 2026, Arbusigny avec ses habitants dispersés à bonne distance de leur mairie, école, église et fruitière, slalome (tout comme les routes) entre la ruche genevoise et les prairies des Bornes. Le tissu associatif dynamique permet d'y faire conserver un vivre ensemble, bien différent néanmoins de celui d'antan.

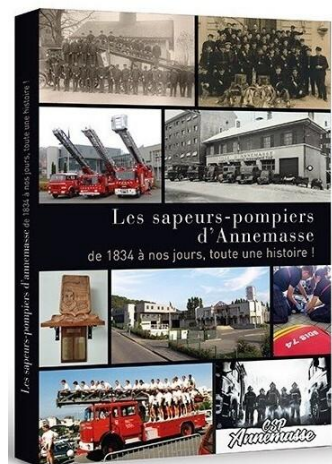


Pierre Cusin

Les sapeurs-pompiers d'Annemasse de 1834 à nos jours. Toute une histoire !

Jean-Marc Faure, nouvel adhérent de La Salévienne, nourri par son expérience professionnelle et par des recherches fructueuses, livre une histoire du corps des sapeurs-

pompiers d'Annemasse. L'ouvrage est vivant, extrêmement bien documenté (récits des anciens, souvenirs de terrains, nombreuses illustrations, portraits...). « Il offre un hommage vibrant à une corporation emblématique et à celles et ceux qui, hier comme aujourd'hui, veillent sur la communauté » (Éditions des Sapeurs-Pompiers de France, mars 2026, 284 pages, 28 €).



Genève racontée aux gens du Genevois - Charles Hüsey

Bien connu des Saléviens, Charles Hüsey, diplômé en théologie, en sociologie et en géographie, sémiologue et géomaticien, professeur honoraire à l'Université de Genève, nous offre une longue, riche et passionnante vidéo intitulée « Genève racontée aux gens du Genevois ». L'exposé, qui s'appuie sur une iconographie instructive et variée, déroule une multiplicité de thèmes développés dans le cadre du plan suivant :

L'invention territoriale de Genève – Genève et Calvin, la Réforme – Repli et

disparition de la Parvulissime – Chronique de la Restauration – Deuxième et Troisième Genève – Frontière, Région : vers une gouvernance.

La vidéo est accessible sur le site de La Salévienne et la chaîne Youtube en suivant le lien suivant : https://youtu.be/h9umVA89a_M?si=j_YqhKGjvWMD30zD



Oyez la belle histoire de la parvulissime, Genova romaine puis Rome protestante, qui fière de son passé se confina dans ses murs, vainquit le présomptueux savoyard et sut résister à tous les appétits.

« Il y a cinq continents, disait Talleyrand, et puis il y a Genève ». Ville radicale avec sa couronne fazyste, ville internationale, mais qui se retrouve à l'état de ville fortifiée. Il lui faudra cinquante années d'après négociations pour trouver son statut comme centre du Genevois.

Oyez, oyez, laissez-vous bercer par cette longue épopée.

Dons

Dons de Dominique Miffon

Droit :

- Jacques Bercher. *Le vocabulaire de l'ancien droit privé vaudois jusqu'à la renaissance du droit romain (888-125)*. Thèse, 1963, 29 p.
- Bruno Schmidlin, Carlo Augusto Cannata. *Droit privé romain*. Tome 1 : *Sources, famille, biens*. 1984, 262 p. Tome 2 : *Obligation, succession, procédure*. 1991, 318 p.
- Paul Ourlac. *Études de droit et d'histoire*. 1980, 352 p.
- *Mémoires pour l'Histoire du Droit et des Institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*. Fasc. 23, 1962, fasc. 34 à 36 de 1977 à 1979, fasc. 38, 1981, fasc. 39, 1982, fasc. 52, 1995.

Genève et Suisse Romande :

- Roger Stauffenegger. *Églises et société : Genève au XVII^e siècle*. SHAG, tome XLIX. 1984. 1007 p. (énorme bibliographie).
- *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* : années 1941, 1945, 1947, 1949, 1951, (« La fondation du Cardinal de Brogny à Genève »), 1952-1953, 1957, 1968, 1969, 1972 (« un aspect du catholicisme Genevois sous la Restauration », 1973, 1974, 1975, 1976 (« Les origines de franchises de Genève » par Pierre Duparc), 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1984, 1985, 1987, 1989, 1990, 1991, 1992 (« La conspiration de Compesières » par Olivier Frutiger), 1993-1994 (« Un tournant dans les rapports entre Genève et la Savoie : la suppression du bureau d'Avanchy en 1677 »), 1976-1977, 1995, 1999, 2002-2005 (« Les Genevois reconnus nobles en terre de Gex au seuil de 1536 » par Cédric Mottier), Mémorial des années 1938 à 1963 (liste des membres effectifs de la SHAG), 1965.
- *Étrennes genevoises*. 1927, 128 p. (dont « Comptes de Ternier et de la Poëpe » par Pierre de Viry (1399-1411)).
- Raoul Montandon. *Genève : des origines aux invasions barbares*. 1922 (avec des éléments sur Chaumont).
- Louis Blondel (dir.). *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*. 1946. 151 p.
- *Le cimetière de Plainpalais*. S.d., 19 p.
- J. Peter. Illustration Dunki. *Petites Chroniques genevoises : 1525-1605*. 1899. 278 p. (dont « les procès de sorcellerie au XVI^e siècle »).

- F. Fournier-Marigny. *Les Amours de Genève*. 1953, 315 p.
- *Quatorze calvinistes chez les Topinanbous : histoire d'une mission genevoise au Brésil (1556-1558)*. 1957, 109 p.
- Jean Planche. *Histoire de la basilique Notre-Dame de Genève*. S. d., 56 p.
- Y. Giraud. *Suisse galante, l'art d'aimer en Romandie*. Éd. Journal de Genève, 1979, 21 x 23 cm, 159 p.
- Paul Guichonnet (dir.). *Histoire de Genève*. 1974, 401 p.
- René Guerdan. *Histoire de Genève*. 1974, 384 p.
- *Histoire de Genève : des origines à 1798*. 1951, 564 p.
- *Histoire de Genève racontée aux jeunes Genevois*. Lib. J. Jullien, 1889, 706 p.
- Edmond Ischi. *Histoire de Payerne : de la préhistoire à l'époque romaine*. 1993, 87 p.
- René Guerdan. *La vie quotidienne à Genève au temps de Calvin*. 1973, 254 p.
- Paul-F. Gesisendorf. *La vie quotidienne au temps de l'Escalade*. 1952, 86 p.
- Anne-Marie Piuze et Liliane Mottu-Weber, Bernard Lescaze. *Vivre à Genève autour de 1600 : la vie de tous les jours*. 2002, 251 p.
- Henry Fazy. *Histoire de Genève à l'époque de l'Escalade 1597-1603*. 1902, 16 p.
- Jean-Pierre Ferrier. *Histoire de la fête de l'Escalade*. (Incomplet). Tiré à part, 1952, 40 p.
- *Genève 1536 : l'Indépendance et la Réforme*. 1986, 117 p.
- Catherine Santschi (dir.). *Crises et Révolutions à Genève : 1526-1544*. 2005. 141 p.
- Liliane Mottu-Weber et Joëlle Droux. *Genève française 1798-1813*. Colloque de 1998, 2004, 354 p.
- Collectif. *Les libertés et les franchises de Genève : 1387-1987*. 1987, 92 p.
- Pierre Accole et Pierre Quet. *La guerre a été gagnée en Suisse : 1939-1945*. 1966, 317 p.
- Anne-Marie Piuze et Liliane Mottu-Weber. *L'économie genevoise de la Réforme à la fin de l'Ancien Régime : XVI^e-XVIII^e siècle*. 1990, 668 p.
- Charles Bonnet. *Genève aux premiers temps chrétiens*. 1986, 70 p.
- Charles Borgeaud. *Pages d'histoire nationale recueillies et publiées par la faculté de droit de Genève*. 1934, 396 p.

- Bernard Lescaze. *Sauver l'âme. Nourrir le corps, de l'Hôpital Général à l'Hospice de Genève : 1535-1985*. 1985, 429 p.
 - Paul Weber. *La formation du canton de Genève. 1814-1816*. 1975, 391 p.
 - Liliane Mottu-Weber. *Genève au siècle de la Réforme : Économie et Refuge*. 1987, 539 p.
 - Jean-Antoine Gautier. *Histoire de Genève, de l'année 1568 à 1589*. Tome 5, 1901, 587 p.
 - Bernard Lescaze. *Genève, sa vie et ses monnaies aux siècles passés*. 1981, 114 p.
 - Louis Binz et Alfred Berchtold. *Genève et les Suisses*. 1991, 80 P.
 - Musée de Genève : plaquettes n° 264 (1986) et n° 274 (1987).
 - *Aubonne : À l'écoute des vieilles pierres*. 1979.
 - *Visite d'une synagogue : le culte israélite*. 1980, 24 p.
 - L'invention de l'agriculture. *Le Globe*, t. 155. 2015, 163 p.
 - J.J. Pittard. « Chercheurs d'or au fond des grottes ». *Hypogées n°47*, SHAG, 1982, 30 cm, 75 p.
 - Jean Picot. *Essai statistique sur le canton de Genève*. 1817, reprint 1978, 218 p.
 - Jean-François Poudret. *Libertés et franchises dans les Pays Romands au Moyen-Âge : des libertés aux droits des hommes*. 1986, 119 p.
 - Ric Berger. *Les châteaux de la Suisse romande et du Tessin*. 1994, 126 p.
 - Eric Golay. *Quand le peuple devint roi : mouvement populaire, politique et révolution à Genève de 1789 à 1794*. 2001, 688 p.
 - *Les nouvelles relations franco-suisse aux XIX^e et XX^e siècles : la paix perpétuelle se poursuit*. Colloque de 2001.
 - *Machines et métiers : aspects de l'industrie vaudoise du XVI^e au XX^e siècle*. 1995. 80 p.
 - *Bulletin de l'institut Genevois*, 1917, 584 p. (dont « Les croyances religieuses et superstitieuses de la Genève antérieures au christianisme »).
 - *Bulletin de l'institut Genevois*, 1909 (dont « Henri-Albert Gosse (1753-1816) » par Danielle Plan).
 - Henry Fazy. *La guerre du Pays de Gex et l'occupation genevoise (1589-1601)*. 1897, 416 p.
 - Rudolph Fellman. *La Suisse gallo-romaine : cinq siècles d'histoire*. 1992, 467p.
 - F. Fournier-Marcigny. *La vie ardente du 1^{er} refuge français*. 1942, 280 p.
 - *Églises romanes et châteaux forts : Suisse romande*. 1972. 235 p.
 - Stéphanie Martin-Kilcher et Marc Zaugg. *La Suisse antique : L'Helvétie au temps des romains*. Vol. 3, 1983, 160 p.
 - Louis Auguste-Brun, 1758-1815. 1986, 152 p.
 - *Le vallon de l'Allondon : nature et protection*. Association genevoise pour la protection de la nature, 1978, 56 p.
 - *Révolution inachevée, Révolution oubliée : 1842, les promesses de la Genève moderne*. 1992, 223 p.
 - *Revue du vieux Genève : années 1926, 1934, 1966, 1967, 1968, 1970, 1986, 1990, 1994*.
- Carouge :**
- Dominique Zumkeller. *Des hommes, une ville : Carouge au XIX^e siècle*. 1986. 201 p.
 - *Carouge, hier et aujourd'hui*. Mairie de Carouge, t. 1, 1973, t. 2 (1978).
 - Jean-Daniel Candaux et Isabelle Dumaret (dir.). *Dictionnaire Carougeois*. Tome 1 : *Musique, Théâtre et Cinéma à Carouge*, 1994, 177 p. Tome 2 : *Lettres, Presse et Métiers du livre à Carouge*, 1997, 522 p. + annexes. Tome 3A et Tome 3B : *Urbanisme et Architecture à Carouge*, 2001, 503 p.
 - Collectif. *Carouge*. 1991, 329 p.
 - *Fondation du Vieux Carouge (970-1990)*. 1991, 57 p.
 - *L'âge des passions : reliquaires d'amour*. Musée de Carouge, 1997, 93 p.
 - *L'âge des illusions au pays des fées*. Musée de Carouge, 1996, 105 p.
 - *In mémoriam*. Musée de Carouge, 2003, 104 p.
- Autres communes genevoises :**
- Alain Boujon. *Communes genevoises à tous les vents*. 1986, 377 p.
 - Pierre Pittard. *Profil de Vernier*. 1975, 286 p.
 - *Meyrin : Survol de Meyrin*. 1983, 61 p.
 - *Histoire d'Onex*. 1984, 212 p.
 - Pierre Bertrand. 1963, 168 p. et rééd. de 1975.
 - Collectif. *Veyrier*. 287 p.
 - Raymond Perrot. *Pregny-Chambésy, commune genevoise*. 1979, 359 p.
 - Guillaume Fatio. *Bellevue, commune genevoise*. 1945, 242 p.
 - Pierre Bertrand. *Histoire du territoire de Meinier*. 1972, 47 p.
 - Edouard Chapuisat. *Chêne-Bourgerie : 801-1951*. 1951, 170 p.
 - Pierre Bertrand. *Chêne-Bourg : 1869-1969*. 1969, 193 p.
 - Pierre Bertrand. *Autour des coteaux de Bernex*. 1980, 181 p.
 - Collectif (dont Matthieu de La Corbière). *Jussy : facettes d'un patrimoine*. 2000, 311 p.
 - Catherine Santschi. *2000 ans de Réforme*. 1986, 64 p.

(À suivre)

Le mystère de la « la villa du crime » du hameau de l'Abergement à Cruseilles sera-t-il élucidé ?

(Suite de l'article, « un directeur de cinémas parisiens et son épouse assassinés à Cruseilles en août 1945 », Le Benon, n° 125, janvier 2026).

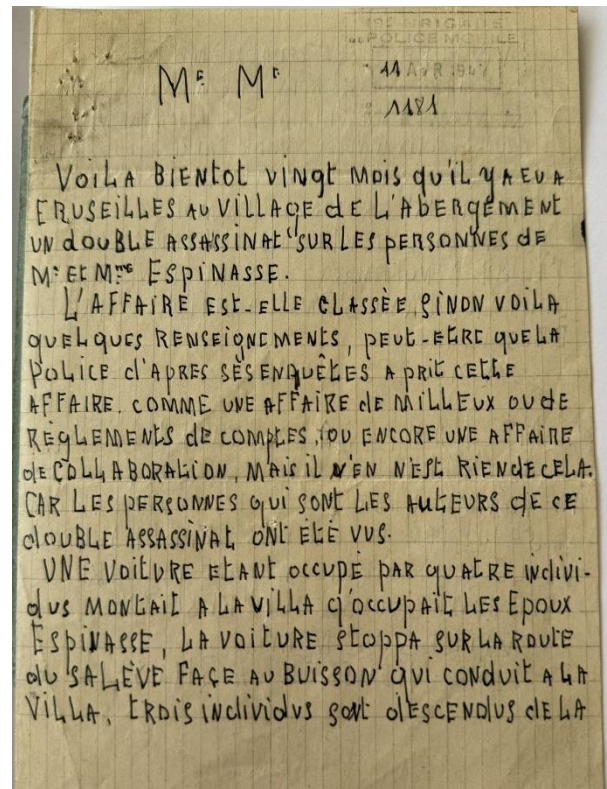
Des coupables désignés par une lettre anonyme et un témoignage oculaire

Je m'appelle Henri Blanc, assisté par mon collègue Noël Grelot, inspecteurs à la BRPJ, sommes à la recherche d'indices pour élucider l'affaire du meurtre des époux Espinasse à Cruseilles. Cela fait vingt mois que nous cherchons partout une piste pour trouver le ou les meurtriers de ce couple. Nous n'avons rien, aucune piste, aucun élément.

Le courrier vient d'être déposé sur notre bureau en ce matin du 11 avril 1947. Une enveloppe attire notre attention. Son écriture est assez particulière. Je l'ouvre... C'est une lettre anonyme qui accuse quatre personnes du meurtre des époux Espinasse. Enfin une nouvelle piste !

Voici les noms : C. à Cruseilles, B. G., un nommé Charlot très connu, habitant à Saint-Julien-en-Genevois, café Challende et le quatrième n'ayant pu être bien connu sous toute réserve, voilà son nom M. de Cruseilles.

Nous enquêtons sur ces personnes pendant plus de deux ans. Rien de concluant et rien n'avance. J'enrage, cette affaire me fait tourner en rond.



VOITURE ET LE QUATRIEME RESTA
 DEDANS, LES TROIS PREMIERS SE SONT
 RENDUS A LA VILLA, EST ILS MIRENT
 ENVIRON DIX MINUTES POUR FAIRE L'OPERATION,
 DE RETOUR VERS LA VOITURE UN DE SES
 MESSIEURS PRONONCA CES MOTS.
 / CA # # # # # EEE VICE FAIT, IL NE NOUS A PAS
 FALLU LONGTEMPS. ILS REMONTERENT
 ENIS LES TROIS DANS LA VOITURE. DIRECTION
 CRUSEILLES.
 VOICI LES NOMS.
 M^{rs} [REDACTED] A CRUSEILLES.
 M^{rs} [REDACTED]
 UN HOMME CHARLES TRÈS CONNU, HABITANT
 A SAINT JULIEN EN GENEVOIS, CAFÉ CHALLENGE.
 ET LE QUATRIEME N'AVANT D'ÊTRE
 BIEN CONNU, SOUS TOUTE RÉSERVE
 VOILA SON NOM.
 M^{rs} [REDACTED] A CRUSEILLES

ESPERANT QUE L'AFFAIRE SUIT
 TOUJOURS SONT COURTE, CES RENSEIGNEMENTS
 PEUVENT VOUS ÊTRE UTILES.
 SI VOUS VOULEZ, MENER LA CHASSE
 BIEN.
 SI CETTE AFFAIRE NA PAS DE SUITE
 OU TOMBE A L'EAU, CELLE MÊME
 LETTRE IRA AUX AUTORITÉS
 SUPERIEURES.
 LA PROPRETÉ EST
 LA JUSTICE.

La lettre anonyme (ADHS, 2560 W 321)

Le 4 avril 1949, en collaboration avec le capitaine Gras de Saint-Julien-en-Genevois, nous entendons un certain François Louis Ch., cultivateur à l'Abergement et témoin visuel des faits. Il déclare :

Le soir du meurtre des époux Espinasse, je rentrais chez moi à l'Hébergement (sic), venant du café Guiguet, où j'avais passé une partie de la soirée, étant donné que je travaillais avec mon cheval chez le propriétaire du café. Je n'étais pas ivre et je savais pertinemment ce que je faisais. En cours de route, j'ai été doublé par deux voitures automobiles qui sont allées tourner chez M. Sallaz Henri et qui sont revenues dans ma direction. J'ai pensé qu'il s'agissait d'individus en quête d'un mauvais coup et lorsque j'ai vu arriver des voitures, je me suis dissimulé derrière une haie d'où je n'ai pas bougé. Les voitures se sont arrêtées au pied du chemin qui conduit à la villa que les époux Espinasse habitaient. Trois individus sont descendus des voitures et se sont dirigés vers la villa. Quelques instants plus tard, j'ai entendu tirer trois coups de feu. Un peu plus tard, peut-être une demi-heure de temps après, les trois mêmes individus sont revenus portant des paquets plus ou moins gros [...]. J'ai parfaitement reconnu les trois individus qui sont descendus des voitures. Il s'agit des nommés B. G., L. dit Charlot et M., boucher à Cruseilles.¹

D'anciens résistants de l'AS, accusés de meurtre

Nous entamons immédiatement une procédure pour entendre les personnes accusées et engageons des perquisitions à leur domicile dès le 6 avril, sauf pour C. qui a quitté la région.

Les hommes ne sont pas des inconnus. Ils ont un lien commun : ce sont tous d'anciens résistants de l'Armée Secrète du secteur de Saint-Julien-en-Genevois, sous les ordres de Pierr R. Ledit C., après avoir été conseillé municipal en 1946, quitte le pays de Cruseilles pour s'installer comme transporteur dans

¹ PV du 4 avril 1949 (ADHS, 2560 W 321). Certains noms de personnes ont été anonymisés.

l'Yonne. En 1959 il devient élu en Corse, sa terre natale. Il s'y installera en 1963 et poursuivra une carrière politique jusqu'à son décès en 1988. C., suite à ses activités de résistant en Haute-Savoie a reçu plusieurs distinctions, dont la croix de guerre, le grade de Chevalier de la Légion d'honneur. Il a été chef du sous-secteur de Cruseilles jusqu'en juillet 1944, date à laquelle il a été remplacé par Gilbert Hurault, plus connu sous son pseudonyme « capitaine Breton », chef du corps franc Breton dont le camp se trouvait au Sappey.

B. G., quant à lui s'est illustré comme chef de camp dans le maquis du Vuache.

Après ma libération de la Légion étrangère, j'ai travaillé jusqu'en mars 1943, à la société Lumière à Lyon. À cette époque, j'ai été désigné pour partir en France au titre du STO, j'ai alors quitté Lyon avec l'intention de passer en Suisse, d'où j'espérais pouvoir rejoindre les Forces Françaises Libres. Alors que j'étais à Valéry (sic), j'ai fait connaissance de R. qui était chef de secteur de l'Armée Secrète, qui m'a encouragé à rester en France où des maquis commençaient à s'organiser.²

B. G. explique lors de sa déposition qu'il avait été contacté par L. pour s'associer et reprendre la société Challande :

Je me suis alors retiré chez ma fiancée, J. C., habitant à Cruseilles. Je n'avais pas de travail, lorsqu'au mois de mai, un nommé L. dit « Charlot », m'a déclaré qu'il avait une affaire pour moi. Il s'agissait de reprendre une exploitation forestière appartenant à M. Challande, qui avait été tué par les Allemands et que la veuve ne pouvait faire valoir. L. était au courant de l'affaire puisqu'il avait travaillé en qualité d'ouvrier chez le Challande en question. J'ai donné mon accord, mais comme il manquait des capitaux nécessaires au démarrage, nous avons demandé à C. d'entrer dans notre association. C'est

ainsi que nous avons monté une association par devant maître Pinget à Cruseilles. Nous n'avons versé aucun argent comptant car il était convenu avec M^{me} Challande que nous la paierons au fur et à mesure de la vente du bois. Par des versements successifs, nous nous sommes acquittés de notre dette. Le dernier paiement a dû s'effectuer vers le milieu de 1946, c'est-à-dire à la fin de la coupe. D'ailleurs au début de l'exploitation, c'était M^{me} Challande qui encaissait la vente de bois. Tandis que C. s'occupait de la comptabilité, L. employait à la coupe, tandis que moi-même je livrais le bois avec M. que nous avons engagé comme chauffeur.³

M. est aussi un ancien membre de l'AS. Il était adjoint d'Aristide Auger dans le camp du Salève. Il était chargé du ravitaillement des camps. À la libération, il tient une épicerie à Cruseilles qu'il laissera tenir à sa femme et à sa fille, pendant qu'il prend le poste de chauffeur-livreur de bois :

Vers les mois avril ou mai 1945, C., B. et L., à la suite de différents s'étant élevés entre eux, ont dissous leur association et ont vendu le camion. De ce fait, n'ayant plus de travail, je suis retourné à mon commerce. Le 15 juin 1946, j'ai créé un fonds de boucherie à Cruseilles, fonds que j'exploite encore⁴.

Le dernier témoignage de L. est aussi important. Il corrobore avec les autres témoignages. Il apporte aussi quelques éléments sur la résistance au pays de Cruseilles. Ce Vosgien d'origine arrive dans la région suite à une évasion d'un *stalag* en 1941. Après un passage par la Suisse, il trouve un emploi à Annecy, puis en 1942, il commence à travailler chez Challande⁵ à Cruseilles, membre de l'AS de Pierre Ruche. En juin 1944, son patron et trois de ses collègues sont pris par les Allemands et fusillés à Vieugy⁶. Il témoigne qu'à la suite de ce drame, il prend le maquis et qu'il est affecté au

² PV d'audition de B. G. du 06/04/1949 (ADHS, 2560 W 321).

³ PV d'audition de B. G. du 06/04/1949 (ADHS, 2560 W 321).

⁴ PV d'audition de M. du 06/04/1949 (ADHS, 2560 W 321).

⁵ On retrouve aussi l'orthographe Challende.

⁶ Clément Broisin papa de Bernard Broisin ancien maire de Vovray-en-Bornes, Robert Persoud et Raymond Raphin.

corps franc Breton au camp du Sappey. À la libération, M^{me} Challande lui propose de racheter le matériel d'exploitation forestière de son feu mari ainsi qu'une coupe de bois aux Torches dans le Salève. Ne pouvant faire ce travail seul, il s'associe à B. Et C. Ledit L. deviendra le concubin de M^{me} Challande et ils s'installeront sur Saint-Julien où elle tiendra le café qui portait son nom et lui deviendra un taxi-ambulance. Il élèvera les enfants de M^{me} Challande comme les siens. Suite aux auditions et au témoignage de M. Charbonnet, nous décidons de perquisitionner les domiciles de L., M. et B. G. Ces perquisitions ne donneront rien.

Un témoin revient sur sa version des faits

Deux jours après son témoignage, nous entendons à nouveau François Louis Ch. :

Je ne vous ai pas dit l'exacte vérité, le jour où vous m'avez pris la déclaration, parce que je n'étais pas dans mon état normal, j'avais bu un peu plus que de coutume et je ne savais plus très bien ce que je disais ou plutôt je mêlais ce qui était la vérité, c'est-à-dire ce que j'avais vu par moi-même avec ce qui se disait dans le pays depuis le meurtre. Aujourd'hui, vous pouvez d'ailleurs vous en rendre compte, je suis en état de déposer correctement.

Ch. revient donc sur son témoignage et avoue qu'il n'a pas reconnu les meurtriers :

Contrairement à ce qui est stipulé dans ma déclaration précédente, je n'ai pas reconnu les trois individus qui sont remontés dans les voitures en stationnement près du chemin conduisant à la villa Espinasse, le soir du meurtre, car j'étais trop loin d'eux pour cela. Je n'ai pas reconnu non plus les voitures car je ne suis pas compétent en cette matière.

Nous convoquons le même jour, Jean-Marie V., cultivateur à Cruseilles. Est-ce la même personne que le boucher qui a

témoigné en 1945, à qui Ch. s'était confié à l'automne 1946 au sujet du meurtre ? Jean-Marie V. a connu les époux Espinasse dès leur arrivée à Cruseilles.

J'ai connu Espinasse à Cruseilles, alors qu'il logeait à l'hôtel Brant (sic), il est demeuré dans cet hôtel environ un mois, puis il s'est installé à la villa Collet à l'Abergement. Chaque jour, je le voyais et nous prenions très souvent l'apéritif ensemble.

Grâce au témoignage de Jean-Marie V., nous apprenons qu'Espinasse avait emprunté à Colle, le propriétaire de la villa, la somme de 200 pièces d'or et qu'il avait omis de lui rendre. Nous apprenons également qu'une ancienne prostituée lyonnaise « Odette », travaillant au Chabanais à Lyon, était venue en vacances à Cruseilles où elle logeait chez M. Deshusses, charron, un peu après le meurtre.

Le Chabanais était un restaurant à Lyon, où Espinasse se rendait souvent pour ses affaires, lieu où il retrouvait le « grand Charlot », un proxénète marseillais bien connu des services de justice. Celui-ci a été aperçu à Cruseilles la veille du meurtre par M^{me} C. Il n'y avait pas que du beau linge qui passait à Cruseilles !

Mais nous n'avancions pas dans notre enquête. Les pistes se brouillent

Des pistolets et des balles retrouvés dans une voiture lors d'un contrôle à Nice relancent l'enquête

Quelques mois après la lettre anonyme, nous planchons sur une nouvelle piste découverte fortuitement.

Le 18 mars 1946, deux révolvers ont été découverts dans un vide poche « de la voiture Renault 6964 HK7, appartenant à M. Charles Magalon ».⁷

⁷ PV du 3 juin 1946 (ADHS, 2560 W 361).

Ce nom nous n'est pas inconnu, nous avons déjà enquêté sur ce personnage, il était en conflit avec notre dernier témoin Jean-Marie V. Nous avons appris pas mal de choses au sujet de ce dernier. Lui non plus n'est pas très net. Jean-Marie V. entretenait avec « Odette », la prostituée lyonnaise une relation extra conjugale. Peu de temps après le meurtre, il avait envisagé de partir avec elle en Indochine. Jean-Marie V. a acheté à Charles Magalon, dit « le grand Charlot » la voiture à « gazo⁸ » que ce dernier conduisait lors de son arrestation. Il y a eu entre les deux un conflit d'argent suite à cette transaction. Le « grand Charlot » est soupçonné de plusieurs vols. Il a été condamné par le tribunal correctionnel de Tournon à 6 mois de prison pour abus de confiance, condamné par le tribunal militaire de Marseille à un an de prison pour coups et blessures. Nous tenons là un bon client et décidons de faire expertiser les armes retrouvées dans sa voiture. Nous nous rendons à Nice, en décembre 1949, pour récupérer les pistolets et les envoyons au laboratoire de police pour analyse.

« Si les conclusions de l'expert faisaient connaître que c'est bien l'arme en question qui a tiré les balles qui ont tué, nous aurions la certitude que Magalon n'est pas étranger à ce double meurtre ». C'est ainsi que se termine le rapport d'Henri Blanc, inspecteur de police judiciaire à Annecy.

Un verdict tant attendu qui clôt l'affaire

Le 25 février 1950, nous recevons enfin le rapport balistique :

En réponse à votre demande d'expertise du 20 février, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les deux balles ainsi que la douille retrouvée chez les victimes dans l'affaire Espinasse n'ont pas été tirées par le pistolet P38 n°6162 S.⁹

⁸ Voiture à gazogène, système inventé par Georges Imbert en 1920. L'appareil permettait de produire un gaz par pyrolyse de matières solides comme le bois ou le charbon.

Encore une piste qui se termine en impasse...



La tombe des époux Espinasse au cimetière de Cruseilles (coll. N. Debize)

Juillet 1950, de nouveaux éléments arrivent

Moi, inspecteur Cadoux, reçois le 11 juillet 1950, M. Boujon huissier à Nantua. Il était accompagné de M. Colle, propriétaire de la villa qui était louée aux époux Espinasse au moment de leur décès. La villa avait été cambriolée au moment des faits et plusieurs objets avaient disparu dont un carillon, du vin, et un poste de TSF de grande valeur.

M. Boujon, est porteur d'une lettre de l'avocat Deschamps d'Annecy où l'on parle d'un poste TSF et d'autres objets, on parle également de prescription pour cette affaire de pillage. Ce poste serait détenu par un certain Henri Bouvier, fils d'un contrôleur des laits demeurant à Annecy. Suivant leur désir, une plainte serait portée pour l'histoire de pillage qui pourrait amener également l'arrestation des meurtriers des époux Espinasse.

Cette note est la dernière pièce du dossier. La plainte a-t-elle été déposée ? Les meurtriers arrêtés ? Les archives judiciaires des procès ne sont

⁹ Rapport balistique du 25 février 1950 (ADHS, 2560 W 361).

communicables que 150 ans après la date du jugement...
Notre génération ne connaîtra pas l'issue de cette trouble affaire...

Nathalie Debize

Margotton, le saltimbanque star de Marlioz qui a donné son nom à une place d'Annemasse

Formidable histoire que celle de Jean-Claude Perrier, alias Margotton, devenu enfant de la balle avec des saltimbanques italiens sur les routes de l'Europe. De retour dans le Genevois, ce funambule dresseur de poules va connaître le succès lors des vogues et des fêtes locales, jusqu'à donner son nom à une place d'Annemasse et à une loterie appréciée à Genève ! Et 179 ans après ses débuts à Marlioz, l'aventure foraine se poursuit encore aujourd'hui à Annemasse avec ses descendants.

Assis au premier rang du public, Jean-Claude est fasciné par le spectacle qui s'offre à lui. Entre le numéro d'équilibriste sur corde du *signor* Antonio Pellegrini et la grâce des acrobaties de son épouse Rosa, le jeune garçon se prend à rêver d'une telle vie d'artiste, faite de jeux d'équilibre, de jonglerie et de liberté.

À sept ans, il part dans la roulotte de saltimbanques italiens...

Nous sommes en 1847 à Marlioz, un village situé près de Frangy. Le jeune Jean-Claude Perrier, sept ans, va voir son avenir qui s'annonçait agricole prendre une direction inattendue... Un couple de saltimbanques venu d'Italie a garé sa roulotte près de la place du village et propose aux habitants des numéros de funambules.



Durant dix ans, le gamin de Marlioz va apprendre le métier avec des acrobates itinérants. © DR



Une affiche de l'époque montrant les débuts du saltimbanque Margotton à Saint-Julien-en-Genevois. © DR

La chose peut paraître surprenante, mais les parents du jeune garçon, modestes ouvriers agricoles, vont signer une espèce de contrat d'apprentissage liant leur fils aux saltimbanques italiens pour dix ans ! Le document spécifie que le jeune homme apprendra l'art de danseur sur corde, qu'il doit être bien traité et rendu à ses parents après sa

formation. S'avérant doué, le jeune Marlozien va dépasser ses maîtres florentins et devenir un équilibriste virtuose. Parcourant l'Europe avec le couple Pellegrini, il développe une large palette de numéros de saltimbanque. À 23 ans, le voici de retour dans sa Haute-Savoie natale, revenu du fin fond de la Prusse ! Celui qui s'est choisi comme nom d'artiste « Margotton », présente son premier spectacle à Saint-Julien-en-Genevois. En cet automne 1860, le voici sur la place du Crêt. Il est chaussé de sabots et pousse une brouette dans laquelle sa femme a pris place, avançant sur une corde raide tendue entre le sol et le premier étage d'une maison !

L'homme qui fait danser les poules !

Devenu un véritable homme-orchestre à la célébrité régionale, Perrier joue de la trompette, jongle avec des assiettes, fait danser ses poules et réalise de spectaculaires acrobaties. Entre cirque et vogue, sa caravane de cinq roulottes tirées par des mulets proclame en grosses lettres de feu « Théâtre savoisien, loterie Margotton ». Pour se produire à Annemasse, il achète un terrain et propose régulièrement des spectacles et des attractions sur cet emplacement. Comme l'a écrit Gilbert Taroni dans les pages du *Dauphiné Libéré* : « le personnage en impose. Fière allure, belle prestance, longue chevelure de jais tombant sur ses épaules, Margotton chevauche son fidèle cheval Coco, si bien dressé. Il adore faire la tournée des cafés, sans mettre pied à terre. Truculent, il consomme sur son étalon à qui il offre l'apéritif, avant de lui ordonner de crotter. Dans sa large bonté, le cavalier offre 100 sous à la servante pour un prompt nettoyage du crottin. Ça fait rire la galerie. Magicien du spectacle, il est capable de transformer un coq en athlète et des poules en danseuses étoiles. Son secret ? Chauffer la tôle qui leur sert de piste ! »



Jean-Claude Perrier, alias Margotton, le saltimbanque star des vogues et des fêtes du Genevois. © DR

En 1900, il donne son terrain à la ville d'Annemasse, pour autant que l'endroit soit baptisé « place Margotton » et que ses enfants puissent s'y produire gratuitement. La place Margotton va exister une vingtaine d'années. En 1920, elle est renommée « place Nationale », puis place Jean Deffaugt, en 1972, du nom de l'héroïque maire d'Annemasse durant la Seconde Guerre mondiale.



La place Margotton, Annemasse, qui deviendra ensuite la place Nationale, puis la place Jean Deffaugt. © Coll. DE

L'incroyable succès de la loterie Margotton

Son invention la plus brillante sera une sorte de loterie à vaisselle qui connaît un succès fou, en Haute-Savoie comme à Genève. Lors de la vogue de Carouge, Margotton vend des plaquettes numérotées, puis fait tourner une roue plantée de clous à numéro. Le vainqueur reçoit son lot de vaisselle mais peut aussi conserver sa plaquette pour gagner un prix plus important au tirage suivant. Devant le succès de sa loterie, le *balourien* (en patois, saltimbanque, vagabond) fréquente aussi la plaine de Plainpalais pour les fêtes de fin d'année. Le plus incroyable dans cette histoire, c'est que cette loterie Margotton (qui a perdu un T au fil du temps) a connu un tel succès à Genève, qu'elle existait encore dans les bistrots de cette ville jusqu'aux années 2000, avec des lots appréciés (paniers garnis, bouteilles, bons d'achat).

La roulotte au pied du clocher, pour entendre sonner l'heure de sa mort...

En 1901, Margotton vient à Frangy pour la foire d'octobre. Veuf et fatigué, il prie ses enfants d'installer sa roulotte au pied du clocher, afin, disait-il, d'entendre sonner l'heure de son départ. C'est à cet endroit qu'il va mourir, le 18 décembre 1901, à l'âge de 61 ans.



Margotton est mort paisiblement dans sa roulotte, le 18 décembre 1901 au pied du clocher de Frangy, car il voulait entendre sonner l'heure de son départ. © Coll. DE

« Le roi est mort, vive le roi », pourrions-nous écrire, car comme le détaillait en juin 2005 *La Gazette Frangy autrefois*, ses enfants et petits-enfants vont perpétuer le mythe Margotton. Lors des vogues de la région, ils seront cracheurs de feu, dresseurs de chiens ou de singes, avec des stands de tir-pipes, des balançoires savoisiennes, et l'inévitable loterie qui a fait le succès de Margotton. Et le plus étonnant dans cette histoire, c'est que l'aventure du saltimbanque de Marlioz commencée en 1847 se poursuit encore aujourd'hui en 2026 à Annemasse, avec les descendants de Jean-Claude, Joël et Christelle Perrier, accompagnés de leurs enfants Carla et Randy.

Une aventure qui dure depuis 179 ans !

La famille est installée à demeure sur la grande place devant l'hôtel de ville, avec un carrousel de chevaux de bois au style ancien. Dans la ville frontalière et ailleurs, ils enchantent petits et grands avec leurs deux carrousels, des chaises volantes, un petit train, des limonaires et des stands de confiserie.



En 2026, le classique carrousel de chevaux de bois de la famille Perrier connaît toujours le succès sur la place de l'hôtel de ville d'Annemasse. © DR

Comme ils le racontent dans un article signé Isabelle Sauron dans la revue *Mouv'Annemasse-Genevois*, ils ont une large palette de talents : « nous sommes à la fois créateurs, peintres,

décorateurs de nos stands et nos manèges, mais également luthiers, ébénistes, électriciens et métallurgistes. » Leur longue histoire familiale fait aussi d'eux des spécialistes des limonaires, ces orgues mécaniques utilisés pour la musique des manèges. Ils sont régulièrement présents dans des festivals pour faire voir et entendre leurs limonaires, dont certains spécimens

rares sont exposés au musée de la musique mécanique des Gets. Fiers de leur longue histoire, ils ont contribué, grâce à l'engagement de leur fils Randy, au classement de la culture foraine au patrimoine mondial de l'Unesco, en 2024.

Dominique Ernst

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'unité italienne aurait pu se faire à partir de Bossey et Saint-Julien

Les *carbonari*, fonctionnant en société secrète italienne, se mobilisèrent contre l'occupation de Napoléon puis contre les souverains italiens à l'issue des congrès de 1815. Leur révolte en 1821 entraîna l'abdication de Victor-Emmanuel 1^{er} au profit de Charles Félix avant d'être réprimée. Un homme, Joseph Mazzini (1805-1872), reprit l'idée de l'unité italienne et en fit le combat de sa vie. En 1831, il créa à Marseille « La Jeune Italie », dont le but était la libération et l'unification de l'Italie par la République. Au début des années 1830, Mazzini reçut de nombreux messages d'Italie qui lui laissaient entendre qu'un soulèvement populaire serait possible. De même il estimait qu'un soulèvement savoyard serait également envisageable. Mazzini fit appel au général Ramiro en 1831, qui s'était « couvert de gloire en Pologne et avait illustré le nom italien sous les ordres de Napoléon »¹⁰. Le général était affilié à la « Jeune Italie ». Mazzini lui confia la direction militaire de « l'expédition de Savoie » en 1834. Une foule de Polonais, admiratifs de Ramiro, qui avait défendu vaillamment la Pologne contre les Russes en 1830, et d'Allemands, était venue se joindre à Mazzini dans les environs de Genève. Ramiro était assez réticent d'envahir la

Savoie car il sentait que le plan prévu était insuffisant. Mais finalement, il se fit convaincre.



Portrait de Giuseppe Mazzini. F. L. Cattier (1796-après 1859), imprimeur ; Goupil et Cie éditeur. Mi XIX^e siècle (Bibl. de Genève)

Le 30 janvier 1834, de Nyons, Mazzini lui envoya une communication où il évoquait l'urgence d'intervenir et lui indiquait les troupes mobilisables : « Nous recevons des avis qui nous invitent à agir sous deux jours au plus tard... Nous avons 300 hommes de Carouge et des environs de la frontière savoyarde. Nous avons 60 Polonais à Genève, 140 à peu près dans les cantons de Vaud et Genève, Nous avons une centaine d'Italiens ici à Nyons. Nous

¹⁰ *Mazzini : histoire des conspirations mazziniennes*, par E. Simoni, 1869, p. 48.

avons tant d'Allemands que de Suisses, 150 à 200 hommes. Calculez si vous voulez 150. Tous nos calculs sont faits au minimum, je ne veux pas exagérer, je diminue plutôt. Nous avons chaque jour dix à douze soldats qui nous offrent de désertir et de marcher avec nous ; c'est à peu près de même partout dans les garnisons ... »¹¹. Au final, un nouveau décompte indiquait 783 hommes disponibles.

Mais l'intervention prévue ne se passa pas comme prévu. Alors que les troupes de Ramiro s'étaient mobilisées à Plan-les-Quates, le contingent de Nyons fut contraint d'embarquer sur le Léman pour éviter d'être fait prisonnier par les troupes du canton de Vaud. Les soldats de Nyons, de nombreux Polonais et Allemands, débarquèrent finalement à la Belotte, mais se firent neutraliser par les Genevois. Initialement le plan de Ramiro prévoyait que ces soldats contourneraient Genève du côté de Chancy pour prendre Saint-Julien à revers. Finalement au lieu de disposer d'environ 800 hommes, il n'eut que « 160 hommes dont 50 italiens, 60 Polonais et 50 Savoisiens ». On convainquit le général que la colonne de Nyons allait arriver alors qu'elle aurait dû rembarquer sur le Léman et qu'un détachement était parti le soir même de Bonneville, de La Roche et de Chêne, formant un effectif d'au moins 300 hommes, avec un point de ralliement à Annemasse. Pendant ce temps, quelques espions qui avaient intégré les troupes de Mazzini alertèrent les autorités piémontaises de Saint-Julien. Ramiro renonça à attaquer le duché de Savoie par Saint-Julien et se porta sur Bossey, puis en direction d'Annemasse en passant par Etrembières, où il dut s'opposer aux douaniers, en pensant retrouver les troupes à Annemasse. Mais ces dernières n'étaient pas au rendez-vous. Pas davantage celles de Nyons. Alors Mazzini et ses compères lancèrent la proclamation suivante :

¹¹ *Idem*, p. 51.

¹² *Idem*, p. 58.

« Considérant que lorsque le moment de combattre pour la liberté est, c'est un crime de ne pas se grouper autour du drapeau de l'insurrection. Que toute insurrection conçue dans un but populaire doit être faite par le peuple. Qu'une manifestation spontanée, générale, éclatante, est le seul moyen qui puisse abrégé l'état de crise qu'amène l'insurrection. Décrétons :

- 1° L'insurrection est proclamée ;
 - 2° Les citoyens sont appelés à s'armer comme ils pourront ;
 - 3° Dans toute villes, bourgs et villages, on sonnera le tocsin ; [...]
 - 8° On évitera autant que possible toute collision avec la troupe ; on essayera tous les moyens de fraternisation avant d'avoir recours à la force ; [...]
 - 14° Le cri de l'insurrection sera celui de « Vive la République » ;
 - 15° Les femmes, les enfants, les vieillards sont confiés à la sauvegarde du peuple.
- Saint-Julien le 1^{er} février 1834 ».

Ramiro, ne pouvant plus compter sur les secours, fut obligé de se retirer sur Cara, d'où il partit le lendemain sur Ville-la-Grand. Pendant ce temps « on apprend que le village de Veirier attenant au pont des Trembières, est occupé par deux cents Piémontais détachés de Saint-Julien et que cent-cinquante autres Piémontais passant la nuit par Bons et Machilly étaient venus renforcer la garnison de Thonon¹². » Ramiro ordonna d'allumer beaucoup de feux pour faire croire à l'ennemi qu'il disposait de forces considérables. Mais ses ordres ne furent pas exécutés. Ce fut la débandade. Il en était fini de l'invasion de la Savoie pour tenter de créer l'unité italienne.

Après ce fiasco, quelques Savoyards impliqués dans la « défense des Droits des peuples »¹³ furent condamnés à mort mais semblent être partis en exil. Parmi ceux-ci, on retrouvait les deux frères Pierre et Marcellin Burnet de Saint-Julien, Alexandre Foëx de Boège, François Clavel de Juvigny, Basil Rubin d'Annecy, Hyppolyte Frarin d'Ambilly-Gaillard, André Gardy de « Ville-la-Grande » (sic), Marie de Baudry

¹³ *Mémoire sur la Jeune Italie et sur les derniers événement de Savoie par un témoin oculaire.* 1834.

d'Arthaz, Jean Dupenloup de Saint-Cergues, ainsi que François Piagette de Molettes et Pierre Laufrey, dit Bouzin d'Échelles.

l'égide de la maison de Savoie... sans la Savoie.

Mazzini, très idéaliste, mais persévérant, vit finalement son rêve d'unité italienne arriver en 1861. Néanmoins, ce ne fut pas une république, mais une royauté sous

Claude Mégevand

La photo mystère

Reconnaissez-vous le village qui apparaît sur cette carte postale ? (solution en fin de *Benon*).



Proverbes en franco-provençal

Traduction en fin du *Benon*, mais essayez de comprendre avant d'aller voir la solution¹⁴.

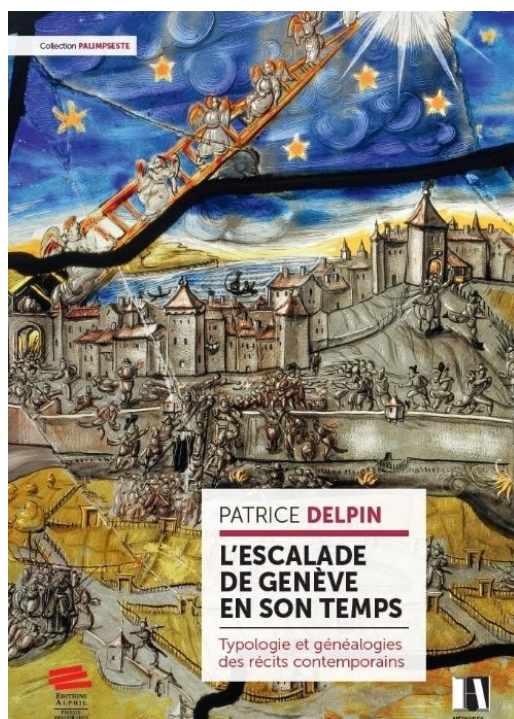
- 1- *Ché kyé vin o féméi, vin a prîja.*
- 2- *Stuk broel yon-nétrin broel son pin.*
- 3- *Stu ke n noerâ p lé tchin, noerâ, noerâ. lè rêt*
- 4- *La fan ly-èmâla, fâ a ton trova bon.*

Claude Mégevand

¹⁴ Extrait de *La sagesse des Romands : proverbes patois de Suisse romande*, par Christine Barras.

À LIRE

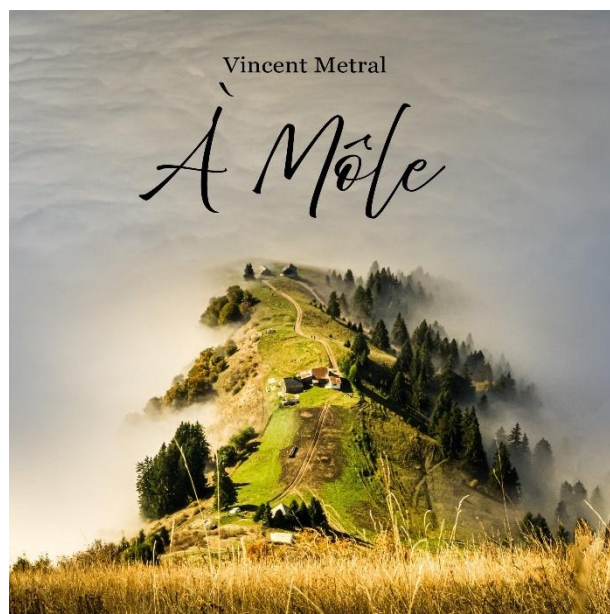
***L'Escalade de Genève en son temps. Typologie et généalogies des récits contemporains*, par Patrice Delpin**



Cet ouvrage, rédigé par un historien du XVII^e siècle genevois, est le fruit de huit années de recherches. Il relate cette attaque surprise tentée la nuit du solstice d'hiver 1602 par les troupes du duc de Savoie Charles-Emmanuel 1^{er}. Il revient également sur les répercussions de cet épisode à l'échelle européenne. « Catalogue de sources révélant plusieurs récits inédits, éclairé de commentaires utiles pour souligner les apports historiographiques, ce livre permet d'enrichir notre connaissance de l'événement et de démêler plusieurs mythes qu'une forte tradition a imposés comme vérités ».

474 pages, ALPHIL, 2025, 39 €.

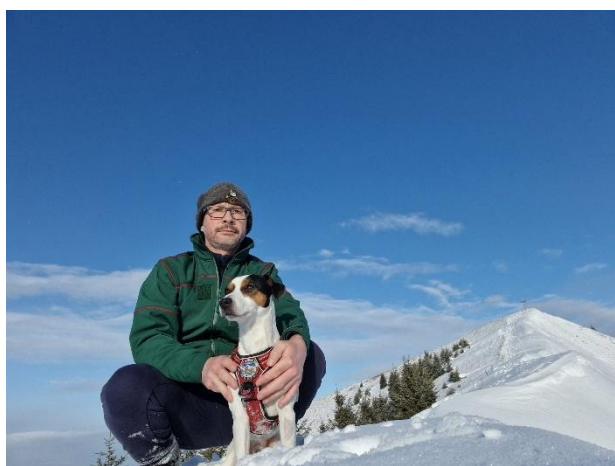
« À Môle », un livre de Vincent Metral



Séparant la vallée de l'Arve de celle du Giffre, le Môle (1863 m) est un mont solitaire à la silhouette singulière, cher aux habitants de la région. Lié fraternellement au Toit de l'Europe, le Môle est un terrain de sports et de loisirs, mais aussi un espace fragile à préserver, où le partage des usages est parfois délicat. Fruit d'un travail de recherche et recueil de témoignages auprès des protagonistes de cette montagne, le livre « À Môle » de Vincent Metral ambitionne de faire connaître ce patrimoine naturel et culturel devenu monument emblématique du Faucigny, ainsi que celles et ceux qui, chacun à leur manière, œuvrent à l'avenir du site.

Bercé au pied du mont Blanc, Vincent Metral a vécu dans des contrées plates et désertiques pendant 17 années. TV5 Monde a été son unique lien avec la culture française, et l'émission « Chroniques d'en haut » a entretenu quotidiennement son appétence pour les reliefs et l'altitude. À son retour en France, il s'installe à Saint-

Jean de Tholome, le village de ses ancêtres. Depuis le lieu-dit « Romblaz d'en haut » où il a posé ses valises, il part à l'assaut du Môle presque tous les week-ends avec son très fidèle Jack Russell terrier. « Mes proches ont souvent pensé que j'étais obsédé par cette montagne, quasi-possédé », avoue le Tholoméen, correspondant local de presse pour *Le Dauphiné Libéré* depuis 2021.



Vincent Métral

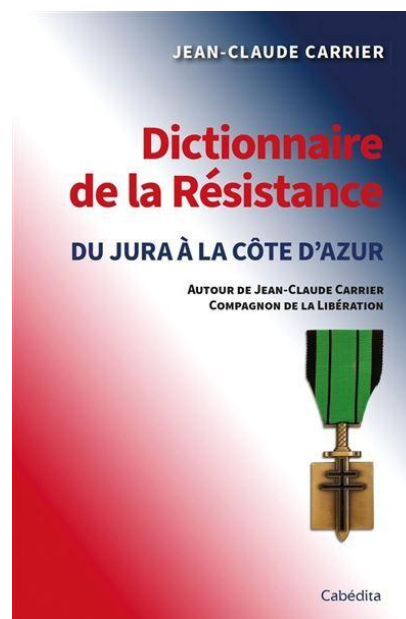
L'auteur a parcouru le massif tout au long de l'année 2025 pour rencontrer celles et ceux qui font vivre la montagne. Sportifs, propriétaires, agents de l'État ou bénévoles, ils sont une cinquantaine à avoir partagé leurs expériences, offrant un portrait vivant du Môle, cette montagne emblématique du Faucigny devenue joyau du patrimoine local.

Au final, l'ouvrage de 168 pages, mis en page par Alpes & Nature Photographie, se présente comme un recueil de reportages richement illustré par 85 clichés pour donner à voir et à ressentir le mont sous toutes ses facettes. À Môle invite ainsi le lecteur à découvrir des histoires de montagne... mais surtout des histoires d'hommes et de passions. Ce bel ouvrage paraîtra le 19 mai 2026, mais il est déjà possible de le précommander sur le site de l'association Paysalp (www.paysalp.fr). Le vernissage du livre aura lieu le vendredi 5 juin à 18h30 à la Maison de la Mémoire (800 av. de Savoie, 74250 Viuz-en-Sallaz). La soirée sera suivie d'une séance de dédicaces et du verre de l'amitié. Entrée libre, mais

nombre de places limité, priorité à la réservation.

Dominique Ernst

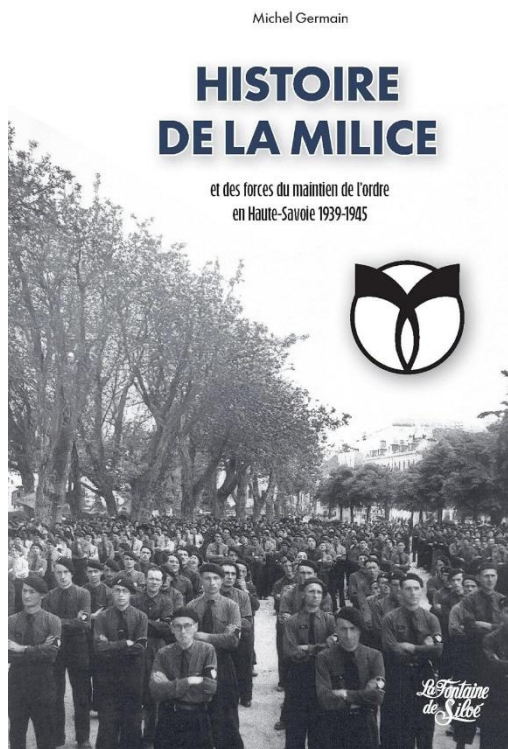
Autres parutions



Dictionnaire de la Résistance, du Jura à la Côte d'Azur, par Jean-Claude Carrier, Archives vivantes, 2026, 712 pages, 29 €. L'auteur est le fils du Compagnon de la Libération, Jean-Claude Carrier. L'ouvrage traite des origines et de l'organisation de la Résistance en France, les contacts, les liaisons, les dénonciations, les trahisons, les passages de frontières avec la Suisse, etc. Il évoque aussi les services secrets de la France libre et leurs missions (l'auteur présentera son livre le jeudi 7 mai 2026 à 18 heures à la Maison des Mémoires, 21 avenue de la Gare à Annemasse (Haute-Savoie)).

Un siècle d'éducatrices nouvelles en territoires frontaliers (1870-1970), sous la direction de Martine Koné, Jean-François Condette, Benoît Falaize et Rita Hofstetter. L'ouvrage explore les efforts déployés dans l'espace franco-genevois, pour construire une école attentive au développement harmonieux des enfants, à l'éveil de leur jugement personnel et de leur engagement citoyen par des méthodes actives. On y croise des figures connues (Jules Payot, Jean Piaget, Paul Guichonnet) et d'autres anonymes,

toutes engagées dans des réseaux pédagogiques ou associatifs nationaux ou transnationaux. L'action déterminante de quelques pionniers s'élargit dans un dialogue constant avec Genève, place reconnue en Sciences de l'Éducation dès la fin du XIX^e siècle, puis siège des institutions internationales au service de la Paix. Librairie Droz, 2026, 34 €.



Histoire de la Milice et des forces du maintien de l'ordre en Haute-Savoie. 1939-1945, par Michel Germain, La Fontaine de Siloé, 750 pages, 2026, 25 €.

Et au milieu coule la Menoge. Histoire de Bonne, par Claude Barbier, éditions Le Tour, 2025, 30 €.

À VOIR

« Bronze, l'âge retrouvé »

Nouvelle exposition au Musée Savoisien de Chambéry, du 2 mai au 31 octobre 2026 (dessins grand format, film de synthèse, l'épée de Champagneux, objets rares, manipulations, visites guidées).



La Savoie dans tous ses états

À Sallanches, pour la 4^e édition : marché artisanal, le week-end de la Pentecôte (24 et 25 mai 2026). Immersion au carrefour des traditions savoyardes, valdôtaines, piémontaises et nissardes (130 exposants).

Dans l'intimité de Napoléon III

Exposition à la Villa Eugénie (14 bd de la Corniche – Thonon-les-Bains), dans un magnifique bâtiment tout juste rénové, avec une sélection d'objets exceptionnels issus de la Fondation Napoléon. Jusqu'au 21 juin 2026.

SOMMAIRE

Mot du président 1

Actualités 2

Nos prochains rendez-vous 2

La Salévienne à l'honneur 2

Nos conférences 2

Les Saléviens à l'honneur 3

Genève racontée aux gens du Genevois
- Charles Hüsey 7

Bibliothèque 8

Carnets d'histoire 10

Le mystère de la « la villa du crime »
du hameau de l' Abergement à Cruseilles
sera-t-il élucidé ? (N. Debize) 10

Margotton, le saltimbanque star de Marlioz
qui a donné son nom
à une place d'Annemasse (D. Ernst) 15

Le saviez-vous ? 18

À voir, à lire, à entendre 21

La traduction des dictons et proverbes

1 - Celui qui vend son fumier, vend sa récolte.

2 - Celui qui brûle sa paille, brûle son pain.

3 - Celui que ne nourrit pas les chats, nourri les souris.

4 - La faim est mauvaise, elle fait tout trouver bon.

La photo mystère

Il s'agit du chef-lieu de la commune d'Allonzier-la-Caille.

RÉDACTION :

Auteurs :

Claude Mégevand, Dominique Ernst, Nathalie Debize, Pierre Cusin.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Responsable de la mise en page :
Dominique Bouverat.

Responsable de publication :
Claude Mégevand.

Correcteurs : Gérard Lepère, Danielle Roset.